

■ **Contexte :**

En 2010, le recensement agricole répertoriait tout juste une soixantaine d'éleveurs ovins lait en Rhône-Alpes. Moins de 5 ans plus tard, fin 2014, un dénombrement « à dire d'experts » en a comptabilisé 108. Cet essor s'explique par une dynamique d'installation remarquable depuis quelques années : la filière ovin lait attire de nombreux porteurs de projets.

Dans le même temps, il faut constater que les éleveurs ovins lait, presque tous en système fromager fermier, sont très peu structurés et qu'ils ne bénéficient quasiment d'aucun environnement technique.

Le développement de la filière pourra cependant prendre appui sur l'association des Bergers Fromagers Rhônalpins (BFRA). Créée au début des années 1990 par un petit groupe d'éleveurs, cette association régionale ne rassemblait qu'une douzaine d'adhérents dans les années 2011 à 2013, malgré un fichier de contacts beaucoup plus étoffé.

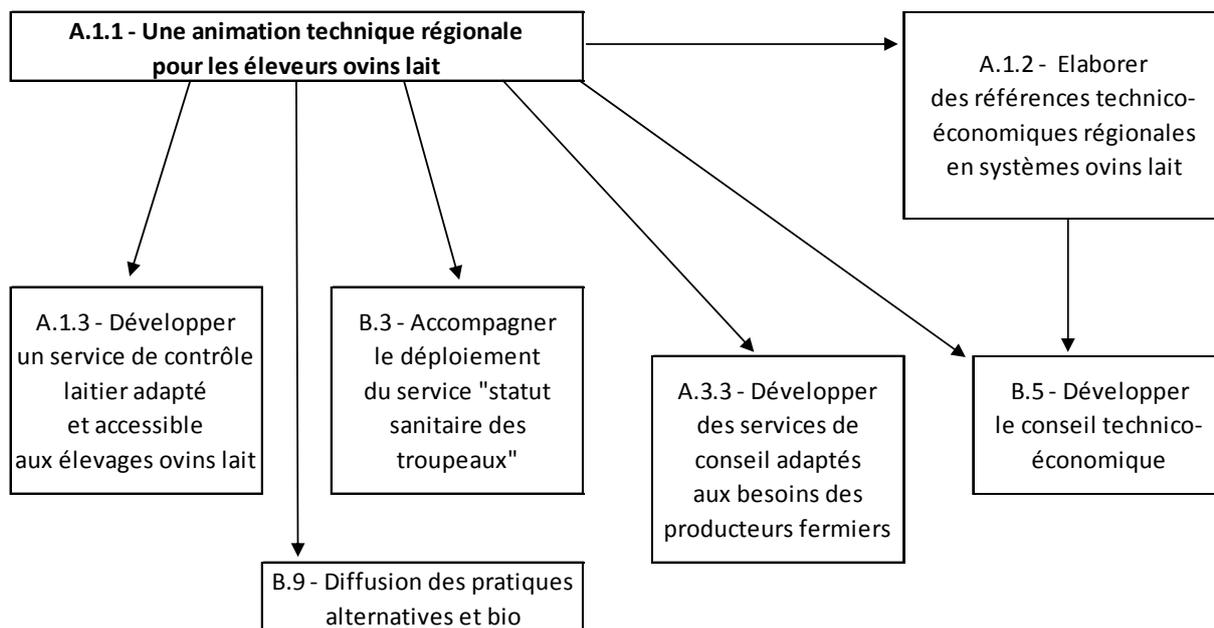
Les échanges et réflexions suscités par la construction du CROF lui ont été profitables car ils ont relancé la dynamique des adhésions. Ainsi, en 2015, l'association compte une trentaine d'adhérents, dont la dizaine d'éleveurs de l'Union Thônes et Marthod qui ont choisi de cotiser collectivement à BFRA.

La répartition territoriale des adhérents de Bergers Fromagers Rhônalpins est encore déséquilibrée, mais cette récente évolution prouve que cette association a vocation à fédérer plus largement les éleveurs ovins lait de la région. La stratégie de structuration choisie repose donc sur un développement de l'association Bergers Fromagers Rhônalpins, afin d'asseoir sa représentativité et d'en faire le point d'ancrage de la filière ovine laitière en Rhône Alpes.

Compte tenu de la dimension de la filière, il est logique d'opter d'emblée pour une structuration régionale, sans passer par des échelons départementaux. Cependant, la culture des éleveurs ovins lait est celle de l'échange et du travail en réseau. Pour permettre à ce réseau de fonctionner à l'échelle régionale, malgré la distance entre les exploitations, il faut le doter d'outils et de moyens d'animation adaptés.

Par ailleurs, si les éleveurs de brebis laitières se fédèrent, ce sera avant tout autour de leurs préoccupations techniques communes. Aujourd'hui, les services techniques proposés aux éleveurs ovin lait sont extrêmement limités, voire inexistant dans certains départements.

Dans ce contexte, le schéma qui a été réfléchi vise à organiser avec la plus grande efficacité possible le peu de moyens disponibles. Il s'articule autour d'un poste d'animation technique régional, qui, en plus de missions de diffusion technique et d'organisation des échanges entre éleveurs, aura un rôle majeur à jouer dans la coordination des différentes actions techniques du CROF accessibles aux éleveurs ovins lait.



- Résumé de l'action : **Mettre en place une animation technique régionale ainsi qu'un site internet au service du réseau régional des éleveurs ovins lait.**

- **Objectifs :**

- Fédérer les éleveurs ovins lait autour de leur association régionale : Bergers Fromagers Rhônalpins (BFRA)
- Favoriser les échanges au sein du réseau des éleveurs ovins lait
- Répondre au moins en partie à leurs attentes techniques, par de l'animation, des actions de diffusion, l'organisation d'échanges, la mobilisation d'intervenants extérieurs, ...
- Contribuer à la pérennisation des élevages ovins lait, attirer et accueillir de nouveaux porteurs de projet

- **Description de l'action et moyens à mettre en œuvre :**

- 1. Création d'un site Internet (professionnel)**

Ce site devra avoir une forte dimension d'interactivité :

- présentation de l'association et de ses actions
- support de diffusion d'informations générales et techniques à destination des éleveurs
- outil de communication interne au réseau : petites annonces, forum d'échanges techniques, fichier pour les échanges de béliers, etc...
- outil de communication avec l'environnement : par exemple, les laiteries cherchant du lait de brebis seront invitées à communiquer sur le site...

## 2. Animation technique régionale

- Veille, synthèse et valorisation de données techniques venant du national ou d'autres régions
- Diffusion d'informations par mail et via le site internet, d'ordre général (PAC, identification,...), d'ordre technique (références techniques obtenues dans d'autres régions,...), ou encore ayant trait à la vie du réseau (fichier d'échanges de béliers...)
- Actualisation régulière de l'enquête sur les prix de vente auprès des adhérents pour mettre à jour les points de repère sur la valorisation du lait
- Organisation de temps d'échanges techniques au sein du réseau, valorisation de témoignages, visites d'exploitations
- Mobilisation d'intervenants techniques extérieurs (régionaux ou d'autres régions) dans le cadre de journées techniques
- Organisation d'évènements au sein du réseau, exemple : organisation d'une foire aux béliers, commandes groupées,...
- Relations avec les OPAs : Chambres d'Agriculture et Points Accueil Installation, Organismes de Conseil Elevage, etc...
- Coordination des différentes actions techniques du CROF accessibles aux éleveurs ovins lait

Dans un premier temps, et dans la continuité de l'étude stratégique sur la filière ovins lait, Rhône-Alp'Elevage sollicitera la Fédération Départementale Ovine de la Drôme pour mettre en œuvre cette prestation d'animation technique auprès de l'association des Bergers Fromagers Rhônalpins.

Cependant, il convient d'ouvrir la possibilité sur la durée du CROF, soit d'un changement de prestataire, soit d'une mise en œuvre de l'animation directement par Rhône-Alp'Elevage.

- **Calendrier de l'action** : sur la durée du CROF, soit du 16/10/15 au 15/10/19
- **Bénéficiaires** :
  - Rhône-Alp'Elevage pour l'animation technique (en prestation ou sur coûts internes), la création du site internet, les coûts d'intervenants techniques extérieurs
  - L'Association des Bergers Fromagers Rhônalpins pour l'hébergement et la maintenance du site internet.
- **Partenaires** : Fédération Départementale Ovine de la Drôme, Union des Thônes et Marthod, Brebis Lait Provence, Chambres d'Agriculture, Organismes de Conseil Elevage, Groupements d'Agriculture Biologique (notamment dans le cadre de l'action B.9).
- **Dépenses subventionnables** : coûts externes, et le cas échéant, coûts internes
- **Justificatifs à fournir par les bénéficiaires** : justificatifs des coûts internes engagés le cas échéant, factures pour les coûts externes et prestations, compte-rendu de réalisation de l'animation technique régionale et justificatifs d'activité.  
La mention de l'aide régionale et le logo de la Région devront figurer sur le site internet et sur tout document de communication.
- **Cadre réglementaire** : aide allouée sur la base du régime d'aides exempté n° SA 40979 (2015/XA), relatif aux aides au transfert de connaissances et aux actions d'information dans le secteur agricole pour la période 2015- 2020, adopté sur la base du règlement d'exemption agricole et forestier n° 702/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 1er juillet 2014.

■ **Budget prévisionnel annuel à titre indicatif :**

Nature des dépenses	Taux d'aide	Répartition annuelle des coûts					TOTAL
		2015 à partir du 16/10/15	2016	2017	2018	2019 jusqu'au 15/10/19	
Animation technique	<b>80%</b>	4 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €	12 000 €	64 000 €
Intervenants techniques extérieurs	<b>80%</b>	800 €	1 600 €	1 600 €	1 600 €	1 600 €	7 200 €
Prestation site internet	<b>80%</b>	3 000 €	310 €	310 €	310 €	0 €	3 930 €
<b>Coût total de l'action</b>		<b>7 800 €</b>	<b>17 910 €</b>	<b>17 910 €</b>	<b>17 910 €</b>	<b>13 600 €</b>	<b>75 130 €</b>
<b>Montant de l'aide Région</b>		<b>6 240 €</b>	<b>14 328 €</b>	<b>14 328 €</b>	<b>14 328 €</b>	<b>10 880 €</b>	<b>60 104 €</b>

- **Co-financements** : auto-financement des structures bénéficiaires, participation des éleveurs pour les journées techniques animées par des intervenants extérieurs

**NB** : la filière n'étant pas encore suffisamment organisée pour répondre au cahier des charges des formations VIVEA, elle ne sollicitera pas de financement auprès de VIVEA sur les journées techniques collectives.

■ **Évaluation :**

INDICATEURS (de réalisation et de résultats)	
• Animation technique	Nombre de diffusions d'informations techniques par mail et nombre de mises en ligne Nombre de journées techniques organisées
• Journées d'échange techniques	Nombre de participants aux journées
• Création du site internet	Nombre de visites sur le site
• Association BFRA	Nombre d'adhérents